



En exercice : 58

Présents : 42

Votants : 48

Séance du 28 avril 2025

Le Vingt-huit Avril Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 22 avril 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
Excusé
Excusé, DALIFARD Alexia, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
Excusé
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien,
MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
Excusé
DE GUEBRIANT Bertrand, /, /, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO
Dominique, RAGARU Edit, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, **Excusée**, titulaires
GOHIER Odile, titulaire
/
/
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire,
/
Excusée, CHAMARET Richard, titulaires
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
Excusé, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, **Excusé**, titulaires
/
/
PENE Loïc, /, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
Excusé
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : Pascale GARBE (Méral), Aristide BOURBON (Saint Martin du Limet), Jackie VALLEE (Chérancé), Nadine MARTIN – FERRE (Athée), Maxime CHAUVIN (Ballots), Philippe PELLUAU (Renazé), Laurent LEFEVRE (Quelaines Saint Gault), Géraldine BANNIER (Courbeville), Catherine DESHOMMES (Cuillé), Jackie VALLEE (Chérancé).

Étaient absents :

Vanessa SORIEUX (Brains Sur Les Marches), Benoit HAMARD (Craon), Jérôme BASLE (Fontaine Couverte), Christian BERSON, Alain BAHIER, Béatrice BARBE (Senonnes), Yannick CLAVREUL (Simplé), Vincent GUILLET (Saint Aignan sur Roe), Philippe GUIARD (Craon).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Aristide BOURBON a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT

Nadine MARTIN-FÉRIÉ donne pouvoir à Marie-Christine DE PONFARCY

Maxime CHAUVIN a donné pouvoir à Alexia DALIFARD

Laurent LEFEVRE a donné pouvoir à Hugues GENDRY

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Secrétaire de Séance : Élu M. GAULTIER Patrick, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-04/58 : EAU ET ASSAINISSEMENT

Séance du : 28 avril 2025

OBJET 2025-04/58 : EAU ET ASSAINISSEMENT

SERVICE PRODUCTION EAU POTABLE – MATÉRIEL INJECTION CHARBON ACTIF - USINE DE LOIGNÉ

M. Richard CHAMARET, Vice-Président en charge de l'Environnement, de l'Eau et Assainissement, informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de renouveler le matériel d'injection de charbon actif en poudre de l'usine des eaux de La Roche. Situé dans un local classé ATEX (atmosphère explosive), ce matériel ancien engendre, par sa vétusté, des fuites de poussière de charbon augmentant les risques d'explosion et d'incendie.

Il est proposé de remplacer cette installation par un procédé breveté, une aspiration par hydro-éjecteur, de la société **SODIMATE**, permettant l'aspiration du charbon afin d'éviter les fuites. Ceci permettra également de déclasser le local de sa certification ATEX.

Les travaux de remplacement permettront donc d'assurer la sécurité du traitement, du personnel ainsi que des installations. Ils sont prévus pour l'été 2025.

Le coût de l'opération, **établi à 45 910 € HT**, prévu sur l'exercice 2025 du budget 70022, sera imputé en dépenses d'investissement et sur l'opération 103.

Sur proposition du Conseil d'exploitation en date du 8 avril 2025,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré :

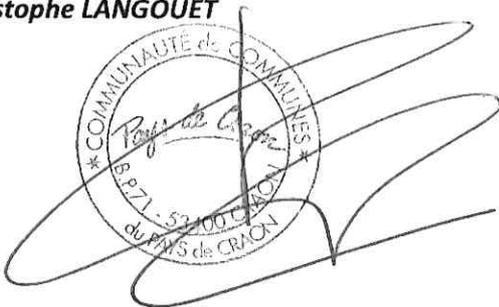
A l'unanimité (48 VOTANTS)

- ⇒ **VALIDE** le devis de l'entreprise SODIMATE pour un montant de **45 910 € HT**,
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-président à signer le devis ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 28 avril 2025*

*Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT*

*Le secrétaire de séance,
Patrick GAULTIER*



A large, stylized signature in black ink, corresponding to the name Patrick GAULTIER mentioned in the text above.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250428-2025_04_58-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2025

Publication : 15/05/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

